RÉUNION DU GOUVERNEMENT

L'AVANT-PROJET DE LA LOI DE FINANCES 2025 EXAMINÉ

Page 2

AADL 3

LES ASSIETTES FONCIÈRES DISPONIBLES DANS 16 WILAYAS

Page 12

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 5113 | Jeudi 3 octobre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

AU MOINS 29 BLESSÉS SUITE À UNE COLLISION ENTRE UN BUS SCOLAIRE ET UN CAMION À CHLEF

Page 16

SAHARA OCCIDENTAL

L'ALGÉRIE DÉSAVOUE LE MAKHZEN

Page 3

DESSALEMENT D'EAU DE MER

REMISE EN SERVICE PARTIELLE DE LA STATION D'EL-HAMMA

Page 4

FIAT

PRODUCTION DE 24 000 VÉHICULES D'ICI À LA FIN DE L'ANNÉE

Page 5

MDN

Reddition d'un terroriste à Bordj Badji Mokhtar et arrestation de 17 éléments de soutien aux groupes terroristes

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar et 17 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 25 septembre au 1er octobre, indique, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «*Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, durant la période du 25 septembre au 1er octobre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national*», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et «*grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé Reggadi Amhamed dit «Abou El-Hammam», s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 5 chargeurs de munitions garnis, une (01) grenade défensive et d'autres effets*», ajoute le communiqué, relevant que «*dans le même contexte, un détachement de l'ANP a découvert et détruit 20 bombes de confection artisanale à Tizi Ouzou, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 17 éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national*».

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et «*en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 31 narcotrafiquants et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 80 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 2,38 kilogrammes de cocaïne et 376 682 comprimés psychotropes ont été saisis*». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, «*des détachements de l'ANP ont arrêté 96 individus et saisi 29 véhicules, 118 groupes électrogènes, 42 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite*». «*De même, 18 autres individus ont été arrêtés et un (01) pistolet mitrailleur de type kalachnikov, 8 fusils de chasse, 4 pistolets automatiques, 15.200 litres de carburants, 36 quintaux de tabac, ainsi que 20,4 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national*». Par ailleurs, les Garde-côtes «*ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 139 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 452 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national*», conclut le bilan du MDN.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

L'avant-projet de la loi de Finances 2025 examiné

Le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé, ce mercredi, une réunion du gouvernement, qui a été consacrée à l'examen de l'avant-projet de la loi de Finances 2025, en perspective de sa présentation au Conseil des ministres.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le gouvernement a également entendu un exposé sur les mesures prises pour indemniser les personnes touchées par les changements climatiques ayant affecté certaines du sud en septembre,indique un communiqué des services du Premier ministère.

Dans le cadre du suivi de la situation sanitaire dans certaines wilayas du Sud, le gouvernement a entendu un exposé sur les différentes mesures prises.

A cet effet, le gouvernement a été informé de l'état d'avancement des campagnes de prévention et de vaccination pour limiter la propagation des épidémies, en application des directives du président de la République en la matière, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités des structures et établissements sanitaires et la fourniture des médicaments et vaccins nécessaires.

Ce qui a permis de mobiliser toutes les énergies et de gérer la situation épidémiologique selon des protocoles scientifiques, avec une diminution du nombre de cas enregistrés.

Les efforts restent mobilisés et continus pour éradiquer cette épidémie à la source, notamment à travers la lutte contre l'immigration clandestine.

Dans le cadre de la concrétisation des instructions du Président de la République de relancer le Barrage vert, en tant que projet stratégique d'importance nationale et prioritaire dans la lutte contre la désertification, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif définissant la composition, l'organisation et le fonctionnement de l'organe de coordination de la lutte contre la désertification et la réhabilitation du barrage vert. Par ailleurs, le gouvernement a entendu un exposé sur la campagne de labour-semailles 2024/2025 qui a démarré, ce mardi, le 1er octobre.

Les préparatifs de cette campagne agricole ont été passés en revue, notamment ceux visant à atteindre l'autosuffisance en blé dur à l'horizon 2025 et en orge à l'horizon 2026, conformément aux instructions du président de la République.

C. A.

CDH

L'Algérie affirme à Genève que le retour de la sécurité au Proche-Orient dépend de la fin de l'occupation sioniste

L'Algérie a affirmé que le retour de la sécurité et de la stabilité au Proche-Orient dépend de la nécessité de faire taire les armes et de la fin de l'occupation dans tous les territoires arabes occupés, en tant que «*solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-israélien*».

C'est ce qui ressort de l'intervention du chef de la délégation algérienne et Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève, Rachid Bladehane, lors du débat général sur le 7e point de l'ordre du jour de la 57e session du Conseil des droits de l'Homme (CDH), concernant la situation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens et les autres territoires arabes occupés. «*L'Algérie est fermement convaincue que le retour de la sécurité et de la stabilité au Proche-Orient dépend de la nécessité de faire taire les armes et d'étendre l'autorité du Droit international, et de la fin de l'occupation dans tous les territoires arabes occupés, en tant que solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-israélien*», a-t-il dit.

Le Représentant de l'Algérie à Genève a souligné que cette session «*se tient dans un contexte marqué par la poursuite de la guerre inique menée par l'occupant israélien contre le peuple palestinien, et qui a touché d'autres pays arabes, la dernière agression en date étant celle menée contre le Liban avec des centaines de victimes et de blessés et plus d'un million de déplacés*», précisant que l'annonce par l'entité sioniste d'une offensive terrestre contre le Liban était «*une aventure dont les répercussions sont imprévisibles sur la paix et la sécurité au Proche-Orient*».

Après avoir averti que «*ce comportement scandaleux, bafouant les lois et us internationaux, risque de plonger la région toute entière dans un cycle de conflits et de guerres et présage une nouvelle catastrophe humanitaire*», le diplomate a souligné que face à cette situation, «*l'Algérie interpelle la conscience de la communauté internationale et l'exhorte à agir rapidement pour prendre des mesures concrètes pour imposer le respect des droits fondamentaux du peuple palestinien, notamment en interdisant l'approvisionnement de l'occupant en armes et en l'obligeant, par le biais de sanctions politiques et économiques, à se conformer à toutes les résolutions onusiennes et aux décisions de la Cour internationale de justice (CIJ), en exécutant un cessez-le-feu immédiat et en mettant un terme aux opérations de déportation forcée, de torture et à la politique de discrimination*.

L'Algérie a également appelé la communauté internationale à accélérer le retour de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), pour exercer ses activités en Palestine et lui permettre d'accomplir ses missions essentielles visant à atténuer les souffrances du peuple palestinien et à traiter les causes profondes de la situation au Proche-Orient, et qui consistent essentiellement en l'occupation coloniale des terres palestiniennes qui dure depuis 76 ans et que la guerre contre Ghaza et l'escalade au Liban ont mis à nu».

L'Algérie a enfin insisté sur la nécessité de «*redoubler d'efforts internationaux pour relancer le processus de paix basé sur la solution à deux Etats et l'établissement de l'Etat de Palestine sur les frontières de 1967, avec El Qods comme capitale, en garantissant le droit au retour des réfugiés palestiniens*».

DOUANES

Démantèlement d'un réseau criminel transnational et saisie de plus de 85.000 comprimés psychotropes

Les services des Douanes et de la police aux frontières de l'Aéroport international d'Alger, ont déjoué un plan criminel visant à introduire, au territoire national, une quantité de psychotropes estimée à plus 85.000 comprimés de type Rivotril, indique, mercredi, un communiqué de la DGSN. «*La coordination opérationnelle entre les services des Douanes et de la Police aux frontières de l'Aéroport International d'Alger, a permis, de déjouer, le weekend dernier, un plan criminel visant à introduire, au territoire national, une quantité de psychotropes estimée à plus 85.000 comprimés de type «Rivotril»*, précise la même source. Et d'ajouter, «*les psychotropes (+13kg), étaient dissimulés à l'intérieur d'appareils électroménagers appartenant à un passager en provenance d'un pays étranger*».

L'enquête diligentée dans cette affaire a permis aux «*éléments du Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS), de procéder, sous la supervision du parquet compétent, à l'arrestation des autres mis* en *cause, membres de ce réseau criminel, au niveau des wilayas d'Alger, de Tizi Ouzou et de Boumerdès*», indique le communiqué. «*L'opération s'est soldée par la saisie de 85.156 comprimés psychotropes de type «Rivotril», de cinq (5) véhicules touristiques, de sommes d'argent en monnaie nationale et en devise, outre l'arrestation de six (6) individus âgés entre 27 et 41 ans*». «*Les mis en cause ont été présentés devant le parquet de la République près le pôle spécialisé de Sidi M'hamed (Alger)*», conclut le communiqué.

SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie désavoue le Makhzen

La question du Sahara occidental est revenue au premier plan à l 'Organisation des Nations unies (ONU).

PAR KAMAL HAMED

A la faveur de la tenue d'un débat général de la 79ème session de l'Assemblée générale de l'ONU, le Maroc a, comme d'habitude, tenté de tromper la communauté internationale en s'en tenant mordicus à ces fausses vérités dans la question du Sahara occdental. Un argumentaire fallacieux qui a été contré par le représentant algérien qui a mis à nu les prétentions marocaines. Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Amar Benjama, a en effet asséné, avant-hier mardi, une réponse aussi cinglante que magistrale au représentant du Maroc dont il a démantelé méthodiquement l'argumentaire et le mensonge utilisé pour tenter de tromper l'opinion internationale concernant le Sahara occidental. Dans son intervention, le diplomate algérien a présenté des faits historiques et juridiques qui ne peuvent être réfutés et qui battent en brèche tout le récit marocain sur le Sahara occidental. A ce titre, Bendjama a posé la lancinante question du « *pourquoi le Maroc a accepté le partage du Sahara occidental avec la Mauritanie s'il en revendiquait la propriété* ». Dans le même ordre d'idée, il s'est également interrogé « pourquoi le Maroc avait peur d'un référendum démocratique d'autodétermination. «*Bendjama a dénoncé les tentatives du Maroc de faire de la question du Sahara occidental une question bilatérale entre l'Algérie et le Maroc et réaffirmé que « l'Algérie a toujours défendu le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, tandis que le Maroc a promu un plan d'autonomie sans consulter le peuple sahraoui* ». Démontrant que l'Algérie n'est mue que par le souci de l'application du droit international, du principe du droit des peuples à leur indépendance, Bendjama a également réaffirmé que «*l'Algérie soutient la reprise des négociations entre le Maroc et le Front Polisario et soutient les efforts des Nations unies à cet égard* ». L'intervention de Bendjama a stoppé la dérive du représentant du Maroc, qui a violé les règles du débat général en adressant ses propos directement au représentant de l'Algérie au lieu du président de la séance. Le Maroc s'est il est vrai habitué à vouloir faire passer la pilule selon laquelle la question sahraouie est uniquement un problème qui l 'oppose à l'Algerie. Or, comme cela est largement inscrite dans les résolutions de l'ONU et de son Conseil de sécurité, il s'agit plutôt, contrairement aux assertions du Maroc, d'une question de décolonisation.

Pour l'ONU, d'ailleurs, l'Algerie dispose d'un statut pays d'observateur dans ce conflit qui oppose le Maroc et le front Polisario. Une vérité redite une fois de plus par le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, à l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan De Mistura, lors de l'entretien qu'ils ont eu mardi à New York.

Un entretien au cours duquel Attaf a réitéré de vive voix à son interlocuteur la position immuable de l'Algérie. Cette rencontre intervient à la veille de la visite De Mistura, demain jeudi, aux camps des réfugiés sahraouis en vue de faire avancer le processus de règlement politique avant le briefing qu'il doit présenter au Conseil de sécurité à la mi-octobre.

K.H.

LES PAYS DU SAHEL SE TOURNENT VERS L'ALGÉRIE

Une contribution effective à la stabilité de la région

Des pays de la zone du Sahel comme le Niger, Nigéria, le Congo ont apprécié les efforts de l'Algérie dans le cadre de la stabilité politique et économique de la région. Une réponse à ceux qui veulent encore la déstabiliser en sapant les plans de pacification pour régler les crises. Le ministre nigérien du pétrole Sahabi Ouamarou qui a été reçu par le Premier ministre Nadir Larbaoui a loué les efforts de l'Algérie pour sa contribution à la paix dans le Sahel.

«*L'Algérie œuvre d'arrache-pied à la paix dans le Sahel et en a fait son credo*», a-t-il souligné dans une déclaration à l'issue de sa rencontre. Le ministre qui est en visite en Algérie dans le cadre de la signature d'un mémorandum sur le gazoduc transsaharien, a considéré que « *la coopération algéro-nigérienne est en train de se densifier de façon remarquable* » a-t-il indiqué et que cette relation ne s'arrête pas uniquement sur le plan énergétique mais embrasse d'autres domaines tels que l'investissement, les échanges commerciaux, l'éducation et le transport. Ce ministre a qualifié l'Algérie de « *fierté africaine* ». Et il n'est pas le seul à mettre en relief la contribution algérienne aux efforts de stabilité politique dans la région. Les deux présidents mauritaniens et congolais ont vanté les efforts de l'Algérie dans sa contribution à la stabilité en Libye qui connaît une crise politique depuis des années. Contrairement à ceux qui manifestent une hostilité à tout plan de paix dans cette région en proie à des dissensions politiques aggravée par la menace terroriste et la propension de la pauvreté et l'exclusion, des responsables politiques africains ont mis en valeur la contribution algérienne à la dynamique de développement et de l'investissement. L'Algérie reste l'un des grands contributeurs du Fonds africain de développement et un important soutien à des pays comptant parmi la zone sahélo-saharienne. Ainsi, faut-il rappeler que des réunions entre les 13 pays du Sahel, a abouti à la signature d'un pacte sur la paix et la sécurité en dénonçant tout putsch militaire ou tentative de renversement d'un régime par la violence. Ce cadre concerne l'ensemble des pays de l'Union africaine et active tout processus de transition en cas de crise politique. Le président de la Ligue des oulémas du Sahel Abou Bacar Madou a, de son côté, mis en relief « les efforts algériens en matière de sécurité et de paix » en appuyant le soutien aux théologiens qui prônent un Islam modéré. Sans rappeler d'ailleurs que la déclaration d'Alger signée en 2015 signée avec plusieurs institutions religieuses de ces pays, a pour but de combattre l'extrémisme religieux où qu'il soit et d'accentuer les efforts sur l'éducation et la savoir religieux authentique basé sur la tolérance et la paix. Une approche qui a fait en sorte que les échanges entre imams et théologiens de la régions connait un rythme soutenu ces derniers temps pour prêcher l'Islam modéré.

R.N.

CNA :

La narration assumée de l'histoire constitue un «socle référentiel» pour les générations

Le moudjahid Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation, a affirmé que la narration assumée de l'histoire contemporaine et millénaire de l'Algérie représente un «*rejet total de toutes formes et symptômes de colonisabilité*» et constitue un «*socle référentiel*» pour les générations actuelles et futures. «*La narration assumée de l'histoire contemporaine et millénaire de l'Algérie constitue un rejet total de toutes formes et symptômes de colonisabilité atteignant les nostalgiques de l'époque coloniale d'ici et d'ailleurs*», a indiqué M. Goudjil dans une contribution publiée mercredi par plusieurs titres de la presse nationale, sous le titre «*A propos du colonialisme et de l'anticolonialisme : Mettre les points sur les i*».

Cette narration constitue également «*un socle référentiel pour les générations actuelles et futures en matière de patriotisme, de sacrifice et de loyauté envers le legs de nos martyrs*», a-t-il ajouté, précisant que ces éclaircissements viennent en réponse «*à un certain écrit paru dernièrement sur une tribune médiatique nationale, tout en étant également, une réponse destinée aux relais francophiles d'hier et d'aujourd'hui ainsi que d'ici et d'ailleurs*». «*Il est primordial de bien mentionner à ces relais atteints de francophilie et de colonisabilité que la voie du renouveau national entreprise depuis 2019 dans le sillage de l'édification de la nouvelle Algérie a permis au pays de consolider la pratique démocratique, d'enclencher une dynamique de développement et de diversification de l'économie nationale tout en se redéployant diplomatiquement sur la base d'une approche proactive*», a-t-il affirmé. M. Goudjil a rappelé que l'Algérie a connu, tout au long de la phase qui a suivi les élections présidentielles de décembre 2019, «*un certain nombre d'évènements importants, dont le plus marquant était lié à l'organisation du référendum sur la révision constitutionnelle, un événement organisé le 1er novembre 2020, une date hautement symbolique pour le peuple algérien*». Il a relevé, à ce propos, que «*le choix du premier novembre n'était pas fortuit, mais découlait de la ferme conviction du président de la République, que le peuple algérien maintient un lien historique et patriotique fort avec le mois de novembre, en raison de son importance historique et son grand symbolisme*». «*Même si certains cercles francophiles d'ici et d'ailleurs disent qu'une « époque tire à sa fin et un cycle se referme » en parlant de l'époque coloniale et de la génération anticoloniale, à ceux-là, nous commencerons par leur dire que les historiens soucieux de respecter la rigueur intellectuelle et morale ne pourront jamais garder la tête froide face aux crimes terribles, à la torture et à la barbarie que la colonisation française a pratiqués en Algérie de 1830 à 1962*».

«*La colonisation est un acte de domination et de non-reconnaissance de l'indépendance d'un peuple. Son essence est la négation absolue de l'autre*», a souligné M. Goudjil, précisant, à cet égard, que «*dénoncer le crime colonial sans cesse n'est pas dû à la rigueur envahissante des émotions, comme peuvent le penser celles ou ceux qui sont atteints de colonisabilité, mais bien au contraire, cela relève d'un devoir de mémoire à l'égard des Chouhadas qui se sont sacrifiés pour la Patrie et d'une responsabilité de faire connaître la vérité historique aux générations post-indépendance d'ici et d'ailleurs*». **R.N.**

SOLIDARITÉ:

Krikou préside la cérémonie de célébration de la Journée internationale des personnes âgées

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a présidé, mardi à Alger, la cérémonie de célébration de la Journée internationale des personnes âgées, sous le slogan «personnes âgées: protection, accompagnement et insertion».

Dans son allocution à l'occasion de cette cérémonie abritée au Foyer pour personnes âgées de Dely Ibrahim, Mme Krikou a souligné «*l'intérêt particulier*» que l'Etat accorde aux personnes âgées, à travers les programmes tracés et l'arsenal juridique visant à les protéger, à les promouvoir et à assurer leur prospérité, rappelant les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dont la revalorisation de la pension de retraite et de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS).

Indiquant que le ministère s'attelait à réviser la loi relative à la protection des personnes âgées et à l'enrichissement de ses textes à même de l'adapter aux exigences actuelles de cette catégorie, la ministre a relevé les mesures adoptées au niveau du secteur, pour la prise en charge psychologique et sociale des personnes âgées. La même responsable a en outre rappelé les plateformes numériques lancés par le ministère, à l'instar de la plateforme électronique de signalement des personnes âgées en situation de détresse, en vue d'assurer l'efficience de la prise en charge de cette catégorie de la société. A cette occasion, la ministre a donné le coup d'envoi d'une campagne de sensibilisation aux risques du cancer du sein, organisée par les cellules de proximité de solidarité, en coordination avec les services du secteur de la santé, à travers les différentes wilayas et avec la participation des associations activant dans ce domaine. De son côté, le recteur de Djamaâ El Djazaïr, Mohamed Al Mamoun Al Kassimi Al Hoceini a souligné l'importance de cette rencontre qui représente, «*une occasion pour rappeler la place dont jouissent les personnes âgées au sein de la société et l'importance de leur prise en charge dans le cadre de la solidarité et de la cohésion sociale*», saluant les efforts de l'Etat dans la prise en charge et la protection de cette catégorie. Pour sa part, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Pr. Adda Bounedjar, a mis en avant l'importance du dépistage précoce afin d'éviter les stades avancés de cette maladie et de garantir la guérison, relevant à ce propos la nécessité d'assurer «*une prise en charge particulière*» de la catégorie des personnes âgées dans ce domaine.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont assisté des représentants d'organismes nationaux, de secteurs ministériels et de parlementaires, les efforts de l'Etat en matière de protection juridique et de prise en charge sociale sanitaire des personnes âgées ont été présentés, ainsi que les moyens mis en place pour insérer cette catégorie sur le plan socioéconomique.

R.N.

DESSALEMENT D'EAU DE MER:

Remise en service partielle de la station d'El-Hamma

L'entreprise Algerian energy compagny (AEC), filiale du groupe «Sonatrach» a annoncé, hier, dans un communiqué, la remise en service partielle de la station de dessalement d'eau de mer d'El Hamma (Alger), suite à un incident survenu, mardi, ayant entrainé un incendie dans l'une des cellules électriques et causé son arrêt total.

PAR ROSA CHAOUI

«*Suite aux mesures prises pour la maintenance et la remise en service par les équipes techniques compétentes supervisées par le PDG de l'AEC, Lotfi Zennadi, la station a été remise en service, mercredi 2 octobre à 04h30, à hauteur de 50 % de sa capacité de production, soit 100 000 M3/jour*», précise-t-on de même source. «*Les équipes techniques compétentes sont à pied d'œuvre pour la remise en service totale de la station dans les prochaines heures*», conclut le communiqué.

R.C.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :

Convention de partenariat entre l'université d'Oran 1 et l'ANADE

PAR RAYANE NASSIM

Une convention de partenariat entre l'université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella et l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de soutien et développement de l'entreprenariat a été paraphée mercredi pour l'accompagnement d'étudiants porteurs de projets.

L'opération entre dans le cadre de la convention signée, dernièrement, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique et le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets et le financement de leurs projets.

La convention a été signée par le recteur de l'université d'Oran 1, Amine Abdelmalek, et le directeur de l'antenne de wilaya de l'ANADE d'Oran, Mahla Houari, en présence de cadres des deux établissements.

En marge de la cérémonie de signature, le directeur de l'antenne de la wilaya d'Oran de l'ANADE a souligné que cette convention vise à développer le sens entrepreneurial des étudiants universitaires et des diplômés des établissements d'enseignement supérieur et à leur garantir une formation dans le domaine de l'entreprenariat.

Ce partenariat vise également à orienter cette catégorie vers la création d'entreprises innovantes basées sur la recherche scientifique et la technologie, à même de contribuer à soutenir le développement local et à répondre aux besoins de l'économie nationale, a-t-il poursuivi. De son côté, Zaghada Fatima Zohra, directrice du Centre de développement de l'entrepreneuriat à l'Université d'Oran 1, a déclaré que l'accord représente «*une étape importante pour soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat au sein de l'université et pour former et accompagner les étudiants, afin d'accéder au monde de l'entrepreneuriat avec des bases solides*».

R.N.

CLASSES D'ALPHABÉTISATION :

Plus de 97.000 nouveaux inscrits à travers le pays

Plus de 97.000 nouveaux inscrits ont rejoint mardi les classes d'alphabétisation à travers le pays, a affirmé mardi après-midi, à Mila le directeur de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes, Kamel Kherbouche. Dans son allocution à la maison de la culture M'barek El Mili à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle saison scolaire 2024-2025 des classes d'alphabétisation, M. Kherbouche a estimé que le nombre de nouveaux scolarisés devra atteindre à la fin de la période des inscriptions le 31 décembre 2024 l'effectif enregistré la saison passée soit 278.812 inscrits, ajoutant que les efforts sont faits pour attirer le plus grand nombre de scolarisés.

Il a ajouté que l'alphabétisation assure au bénéficiaire un intérêt personnel et contribue à consacrer le droit de tous à l'enseignement qui constitue la mission de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes et de ses autres partenaires, soulignant que le taux d'illettrisme dans le pays a baissé de 22,3 % en 2008 à 7,4 % en 2022 et les efforts sont poursuivis pour trouver des voies alternatives d'alphabétisation et parvenir à une société plus instruite et durable et construire une Algérie nouvelle sans illettrisme. Le président de l'association nationale «Iqra», Hocine Khalid, a appelé de son côté à la mobilisation de tous pour soutenir les efforts d'alphabétisation, saluant les résultats positifs obtenus jusqu'à ce jour.

Le directeur de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes, les autorités locales et les représentants de la société civile ont assisté à un cours d'ouverture sur «la sécurité routière» et le début de l'enseignement à la classe d'alphabétisation de l'école Abdelhamid Ben Badis de Mila.

R.N.

FIAT

Production de 24 000 véhicules d'ici la fin de l'année

Le directeur de la région Afrique et Moyen-Orient du groupe «Stellantis», Samir Cherfan, a révélé que la nouvelle version de la Fiat Doblo nouvelle génération sera lancée prochainement.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Selon le ministère de l'Industrie lors de la réception du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, au directeur de la région Afrique et Moyen-Orient du groupe «Stellantis», Samir Charafan.
Aoun a écouté une présentation qui comprenait l'état actuel de la production de l'usine située à Oran, qui a atteint le nombre de plus de 1100 travailleurs.
Charafan a révélé que le rythme de production sera augmenté dans la même usine, où la capacité de production et atteindra d'ici la fin de l'année plus de 24 000 véhicules. Charafan a également apprécié les efforts du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique pour accompagner ce projet afin d'atteindre les objectifs souhaités. Aoun a souligné l'importance d'augmenter le volume de production de l'usine afin d'assurer plus d'offres aux citoyens dans un proche avenir.
La réunion a également porté sur l'évaluation et le suivi de l'avancement du projet de construction automobile en Algérie.

M.H.

ENERGIE

Le 12e Napec du 14 au 16 octobre à Oran

Le 12e Salon «Africa et Mediterranean Energy et Hydrogen Exhibition and Conference» (Napec 2024) se tiendra du 14 au 16 octobre au Centre des conventions d'Oran (CCO), a indiqué, mardi, un communiqué des organisateurs.
Placée sous le thème «Equilibrer les hydrocarbures et les énergies propres : vers un mix énergétique efficace», cette édition réunira des opérateurs du secteur pétrolier et gazier, et des fournisseurs de produits et services en relation avec les secteurs des hydrocarbures et de l'énergie des quatre coins du monde.
«*L'intérêt renouvelé et manifesté pour le marché algérien souligne non seulement son potentiel stratégique, mais aussi sa capacité à attirer les investissements les plus ambitieux, assurant ainsi un avenir énergétique durable et prospère*», lit-on dans le communiqué.
Cette année, la 12e édition du Napec abordera un éventail de thématiques clés, visant à catalyser la transformation énergétique mondiale, et explore les défis et les opportunités liés à la transition énergétique (..) en mettant en lumière le rôle des énergies fossiles dans le paysage énergétique futur, selon les organisateurs.
La participation renforcée du ministère de l'Energie et des Mines, du Groupe Sonatrach et de Alnaft «*démontre leur soutien stratégique au développement et à la transformation du secteur énergétique algérien*», a-t-on ajouté, relevant que leur implication active souligne l'importance qu'ils accordent à l'innovation technologique, à la transition énergétique, à la décarbonisation et au renforcement des partenariats internationaux, «*positionnant ainsi l'Algérie comme un acteur majeur sur la scène mondiale de l'énergie*».
Plusieurs événements de grande envergure se dérouleront en parallèle au Napec 2024, avec des annonces de partenariats stratégiques majeurs et la conclusion d'accords de coopération d'ampleur internationale, bilatérale et multilatérale, a-t-on noté. Le rôle croissant de l'hydrogène comme vecteur clé de la transition énergétique sera également au centre des discussions et des partenariats internationaux.
«*L'Algérie, grâce à ses vastes ressources naturelles et à son cadre réglementaire favorable, devient une destination stratégique pour les acteurs internationaux du secteur des hydrocarbures*», indiquent les organisateurs de cette manifestation internationale, ajoutant que «*l'Algérie propose un terrain unique pour l'investissement, tant dans les hydrocarbures traditionnels que dans les énergies propres*».

OUVERTURE DU 3e SALON DU E-COMMERCE

Participation de 130 exposants

La 3e édition du Salon du e-commerce et des services en ligne (Ecsel) a été inaugurée, mercredi à Alger, avec la participation de 130 exposants dont 30 startups, dans le but de faire connaitre leurs différents produits numériques et d'échanger leurs expertises et connaissances dans ce domaine prometteur.
A cette occasion, le chargé de communication du Salon, Redouane Hammou, a fait savoir que cet événement économique, qui se poursuivra jusqu'au 5 octobre, avait été marqué par une affluence croissante d'acteurs du secteur pour y participer, «*ce qui témoigne de l'évolution du e-commerce dans le pays, devenu désormais une réalité qui s'impose dans la société algérienne*». Les visiteurs du Salon, toutes catégories confondues, pourront découvrir les applications numériques et les solutions intelligentes conçues localement par des entreprises algériennes, y compris des micro-entreprises et des startups, ce qui témoigne de la place dont jouit, aujourd'hui, la numérisation notamment au vu des mutations l'accompagnant en termes de transactions commerciales à tous les niveaux (commerce de gros et de détail, services connexes...), précise M. Hammou qui a mis en avant la nécessité de réguler le secteur du e-commerce pour davantage de professionnalisme.
Organisée sur une superficie de 6.500 m², cette manifestation, poursuit-il, connaît une participation notable de 30 startups activant dans divers domaines dont la logistique, les technologies, la finance, les assurances et d'autres entreprises concernées par la chaîne du commerce et des services électroniques.
Le Salon verra l'organisation de 12 ateliers avec la participation de 37 experts, évoquant des sujets liés à l'économie numérique et à l'évolution du secteur du e-commerce et des services numériques en Algérie, ainsi que l'organisation de sessions sur l'aspect technique du commerce électronique.
Dans l'objectif d'appuyer les étudiants et les clubs estudiantins, un hackathon sera organisé en collaboration avec la Compagnie algérienne des assurances «CAAT», en vue de permettre à 500 étudiants de proposer des solutions techniques innovantes aux problématiques que pourraient rencontrer les entreprises.

SAISON AGRICOLE 2024-2025

Plus de 3 millions hectares dédiés aux céréales

Le ministre d'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a révélé mardi de Sétif qu'une surface agricole globale de 3,069 millions hectares a été réservée à la culture des céréales au titre de la saison agricole 2024-2025.
Présidant le coup d'envoi de la campagne des labours-semailles de la nouvelle saison agricole à l'exploitation agricole collective «Koreichi El Amri» au chef-lieu de wilaya, M. Cherfa a indiqué que cette superficie a été déterminée sur la base des contrats d'engagement passés entre l'administration centrale du ministère de tutelle et l'ensemble des acteurs au niveau local, précisant que 1,069 million hectares seront consacrés au blé dur et 1,017 million hectares à l'orge avec la fourniture de 4,2 millions quintaux de semences certifiées, une quantité, a-t-il ajouté, qui répond à la demande de l'actuelle campagne des labours-semailles. Le défi de cette campagne consiste à «*faire de 2025 la dernière année d'importation du blé dur et de 2026 la dernière année d'importation de l'orge et ce, en application des engagements du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune*», a affirmé le ministre relevant que «*jusqu'à présent, 840.000 hectares ont été labourés à l'échelle nationale en prévision de l'étape des emblavures qui a démarré cette saison en date du 1er octobre*». M. Cherfa a souligné que des superficies considérables ont été dédiées à la céréaliculture dans les wilayas du Sud du pays par des investisseurs algériens ou en partenariat avec des étrangers pour assurer la concrétisation de l'engagement du président de la République d'augmenter les surfaces irriguées de 1 million hectares qui s'ajouteront aux 1,6 million hectares irrigués à l'échelle nationale. Lors de sa visite à l'exposition tenue à l'occasion au niveau de cette exploitation agricole à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la vulgarisation agricole (1 octobre), le ministre a insisté sur la nécessité d'accorder toutes les facilités et d'assurer l'accompagnement technique nécessaire aux céréaliculteurs et de respecter l'itinéraire technique pour améliorer le rendement à l'hectare, assurant que toutes les dispositions ont été mises en place pour garantir le succès de la campagne des labours-semailles et atteindre les objectifs tracés, notamment celui d'assurer l'autosuffisance en blé dur et en orge. Au cours de sa visite à Sétif, M. Cherfa a donné près de l'université Mohamed-Lamine Debaghine le coup d'envoi de l'initiative «année verte» visant à accroître la superficie des espaces verts dans la wilaya avant de visiter une ferme avicole privée dans la commune de Hammam Soukhna.

MIDI
CULTURE

Ouverture du premier atelier national sur l'actualisation de la liste indicative des biens culturels matériels à inscrire sur la liste de l'Unesco

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, lundi dernier à Alger, l'ouverture du premier atelier national sur l'actualisation de la liste indicative des biens culturels matériels à inscrire sur la liste du patrimoine culturel mondial de l'Unesco et ce, dans le cadre des efforts visant la sauvegarde du patrimoine national matériel et la promotion de sa valeur à l'échelle internationale.

Ouverture du 16e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda)

CULTURE

Ouverture du 16e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda)

Le 16e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) s'est ouvert, mardi au niveau de l'Esplanade Riadh El Feth, et se poursuivra jusqu'au 5 octobre, avec la participation de bédéistes venus de plus d'une dizaine de pays.

Dans une allocution lue en son nom par le sous-directeur au ministère Baba Abderezak, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a précisé que ce festival "*s'inscrit dans la stratégie d'intégration culturelle à laquelle le ministère de la Culture et des Arts est attaché, dans sa démarche visant à donner à tous les arts un espace d'expression répondant aux attentes du public*".

"*Cette édition est dédiée aux pionniers de cet art, qui en ont fait un moyen de résistance durant la Révolution de libération*", a souligné la ministre.

Lors de la cérémonie d'ouverture, un hommage a été rendu au bédéiste algérien Mohamed Mazari, connu sous le nom d'artiste "Maz" et à l'universitaire et bédéiste japonaise Aoyogi Etsuko.

Durant cinq jours, le 16e Fibda mettra sous les projecteurs de nouveaux auteurs algériens de BD qui présenteront leurs nouvelles productions en arabe, en tamazight et en français, et verra l'organisation de plusieurs conférences et tables rondes en lien avec le 9e Art, animées par des scénaristes, des bédéistes, des académiciens et des professionnels du cosplay d'Algérie et de plusieurs pays, dont la Tunisie, la Syrie, les Etats-Unis, le Japon, l'Egypte et la République démocratique du Congo.

Les stands des pays participants présenteront, entre autres, des ouvrages et des expositions aux thématiques qui établissent des passerelles avec l'Algérie, à l'Instar de la Suisse avec l'ouvrage intitulé "*Le long chemin jusqu'aux accords d'Evian, souvenirs de Suisse (1960-1962)*" de l'historien suisse Marc Perrenoud et la bédéiste algérienne Bouchra Mokhtari.

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le 16e Fibda accueille quotidiennement le public de 10h à 19h.

Participation de 10 œuvres cinématographiques algériennes à la 12e édition du FIOFA

Dix (10) œuvres cinématographiques algériennes participeront à la 12e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) parmi plus de 60 films programmés pour cet événement cinématographique, qui sera ouvert demain dans la capitale de l'ouest du pays, a-t-on appris du commissariat de cette manifestation.

Dans le cadre du concours officiel, 8 films algériens sur 43 films arabes seront en lice dans les catégories long métrage, court métrage et documentaire pour décrocher le prix du Wihr en or, argent et bronze, selon le dépliant du festival.

Parmi ces productions cinématographiques algériennes figurent le film "*Terre de vengeance*" du réalisateur Anis Djaad, "*Deux hommes, un destin*" de Mustapha Ouzgoun, dans la catégorie longs métrages, "*Moussa, le dernier bibliothécaire d'Oran*" de Hadj Mohamed Fitas et "*Zinet, Alger, le bonheur*" du réalisateur Mohamed Latrache entre dans la catégorie des longs métrages documentaires, selon le même dépliant.

Dans la catégorie des courts métrages, le film "*La Balle*" de Malek Saïfi et le film "*El Karar*" (décision) du metteur en scène Abdallah Nemiche seront en lice, alors que dans la catégorie documentaires, il y a lieu de citer "*Tahtouh*" de Mohamed Ouali, "*Boualem Smaa Koulech*" des réalisateurs Aziz Boukrouni et Khaled Bounab, a-t-on ajouté.

En hors compétitions du Festival, qui se poursuivra jusqu'au 10 octobre courant, deux films sont programmés dans la catégorie documentaires d'Oran, à savoir "*Boudjemâa et la maison du cinéma*" du réalisateur Mohamed Latrache et "*Takbalni*" du réalisateur Iliès Boukhemoucha.

Le film algérien "*Aïn Lahdjar*", réalisé par Lotfi Bouchouchi, ouvrira la soirée de la 12e édition du Festival international du film arabe d'Oran.

Deux autres films sont programmés dans les catégories "Tapis Rouge" et "les classiques d'Oran", dans le cadre des activités de cet événement cinématographique.

Tipasa : inauguration de l'Institut national supérieur du cinéma Mohamed Lakhdar-Hamina à Koléa

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a procédé, mardi à Koléa (Tipasa), à l'inauguration de l'Institut national supérieur du cinéma Mohamed Lakhdar-Hamina, qui accueille, au titre de la rentrée universitaire des instituts artistiques 2024-2025, la 1re promotion des bacheliers du lycée national des arts Ali-Maâchi.

"*La réalisation de cet établissement, après des années d'arrêt, est le fruit de la politique visionnaire du président de la République, visant à soutenir et à promouvoir la formation pédagogique et académique dans le domaine des arts, mu par sa foi en le rôle pionnier de la créativité, des artistes et des hommes de culture dans la gloire de la Nation et la construction de l'humain*", a déclaré la ministre dans son intervention à cette occasion.

Etaient présents à l'inauguration, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et du conseiller du président de la République pour l'Education, l'Enseignement supérieur, la Formation professionnelle et la Culture, Mohamed Seghir Saâdaoui.

Mme Mouloudji a souligné que l'Institut national supérieur du cinéma est appelé à être "*un grand espace de créativité pour tous les talents en herbe dans le monde du 7e art*".

"*Les étudiants y recevront des connaissances et aptitudes conformes aux références nationales, grâce auxquelles ils seront imprégnés des constantes et des valeurs de la société algérienne pour donner une image glorieuse et honorable de l'Algérie, tout en œuvrant à la promotion du cinéma algérien sur la scène régionale, continentale et internationale*", a-t-elle dit.

La ministre a loué le parcours et les réalisations du grand homme du cinéma algérien qui a donné son nom à cet établissement, Mohamed Lakhdar Hamina, seul réalisateur arabe détenteur, en 1975, de la Palme d'or du Festival de Cannes (France), et qui "*a inscrit son nom et la lutte du peuple algérien en lettres d'or*".

A noter que l'Institut national supérieur du cinéma Mohamed Lakhdar-Hamina assure des formations supérieures dans le système Licence/Master/Doctorat (LMD), avec une première année en tronc commun, avant l'orientation des étudiants en 2e année vers les spécialités de l'industrie cinématographique.

M. Baddari a, pour sa part, salué ce nouvel acquis qui entamera, à partir de l'année en cours, la formation de cadres artistiques spécialisés dans l'industrie cinématographique.

"*Cet institut est de nature à contribuer à l'émergence d'une génération créative, d'artistes et créatrice de richesses*", a-t-il souligné.

Ouverture du premier atelier national sur l'actualisation de la liste indicative des biens culturels matériels à inscrire sur la liste de l'Unesco

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, lundi dernier à Alger, l'ouverture du premier atelier national sur l'actualisation de la liste indicative des biens culturels matériels à inscrire sur la liste du patrimoine culturel mondial de l'Unesco et ce, dans le cadre des efforts visant la sauvegarde du patrimoine national matériel et la promotion de sa valeur à l'échelle internationale.

Mme Mouloudji a déclaré que "*cet atelier s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant la sauvegarde de notre patrimoine national matériel et la promotion de sa valeur à l'échelle internationale à travers son inscription sur la liste du patrimoine culturel mondial de l'Unesco*", soulignant l'engagement continu de son secteur à "*protéger et à valoriser notre patrimoine national, en insistant sur son rôle majeur dans notre identité et le renforcement de notre place culturelle sur la scène internationale, conformément aux directives sages du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une attention particulière à la préservation de notre patrimoine et de notre mémoire nationale*".

Pour la ministre, l'organisation de cet atelier constitue une "*étape stratégique vers l'inscription d'un plus grand nombre de nos biens culturels nationaux matériels sur la liste du patrimoine mondial*" à travers "*une série de mesures d'urgence, notamment l'actualisation de la liste indicative actuellement enregistrée au nom de l'Algérie, comprenant six dossiers seulement*".

"*Nous procéderons aujourd'hui à l'actualisation et à l'enrichissement de cette liste, sur la base des propositions des experts (au nombre de douze pour le moment)*", a-t-elle ajouté, précisant que "*ce nombre est appelé à augmenter en fonction des résultats de cet atelier*".

Elle a fait savoir qu'un "*calendrier précis a été établi pour atteindre cet objectif*", à travers "*la formation et l'installation de groupes de travail chargés de mettre en place un plan d'action clair conforme aux normes internationales en vigueur auprès de l'Unesco*". Des experts et des représentants de différents secteurs ont été conviés à contribuer à la proposition des monuments et sites archéologiques à inscrire sur la liste du patrimoine mondial, a-t-elle ajouté.

En outre, un "*atelier international sera organisé en novembre prochain, avec la participation d'experts de l'Unesco, pour préparer les dossiers et réviser la liste indicative afin de garantir la soumission de dossiers solides et conformes aux normes internationales*", en sus de la préparation et la mise à jour des dossiers de la liste indicative pour décembre 2024, afin de les déposer auprès de l'Unesco", a déclaré la ministre.

"*Le secteur de la culture et des arts accueillera en 2025 des experts désignés par l'Unesco pour réaliser des évaluations sur le terrain et rédiger des rapports d'évaluation concernant les sites candidats*", a fait savoir Mme Mouloudji, mettant l'accent sur l'importance de "*la conjugaison des efforts de toutes les parties, dont les experts, les responsables et les représentants de différents secteurs, en vue de réaliser les objectifs escomptés pour ce projet au vu de son impact stratégique pour garantir la protection de notre riche patrimoine, d'une part, et l'inscription de nos biens culturels sur la liste du patrimoine mondial, d'autre part*".

Pour sa part, le directeur de la coopération et des échanges au ministère, Nassim Mohand Amer, a passé en revue les nouvelles mesures de l'Unesco relatives à l'élaboration des dossiers de classification et les principales clauses de la Convention du patrimoine mondial de l'Unesco de 1972, ainsi que le concept de la liste préliminaire et son importance pour la sauvegarde du patrimoine, outre les étapes pratiques pour l'actualisation de l'inscription sur la liste préliminaire de l'Unesco.

Et de préciser que "*la dernière mise à jour de la liste préliminaire de l'Algérie remonte à il y a 22 ans, tandis que la dernière inscription sur la liste date d'il y a 32 ans, à savoir celle du site de La Casbah d'Alger*".

Cette rencontre, à laquelle ont participé le vice-président du Conseil consultatif, scientifique et technique de la Convention de l'Unesco de 2001 relative à la protection du patrimoine culturel subaquatique, Toufik Hammoum, et le membre de la commission du patrimoine culturel immatériel de la convention 2023 de l'Unesco, Slimane Hachi outre des représentants de différents secteurs sécuritaires, a été marquée par l'installation de workshops auxquels ont participé des experts spécialisés dans le domaine du patrimoine venus de différents instituts et établissements culturels relevant du ministère.

9e édition du Prix littéraire Mohammed-Dib : "la short liste" dévoilée

La short liste des candidatures retenues pour participer à la 9e édition du Prix littéraire Mohamed-Dib pour le meilleur roman d'expressions arabe, amazighe et française a été dévoilée par le Conseil de ce Prix littéraire, selon les organisateurs.

Le Conseil a retenu trois œuvres en langue arabe, à savoir : "*El-Yarabi'a Es-Soud*" de Djilali Amrani, "*Essira Eh-thanya Li Iblis*" d'Ali Bekki et "*Sirat Mawta Lam Yobkihom Ahad*" de Abdelkader Berghout.

La short liste comprend également deux romans en langue tamazight, à savoir : "*Murdus*" de Ould Amar Tahar, et "*Tasfift tessefsi tussaft*" de Serik Liza.

Concernant les œuvres en langue française, le Conseil a retenu quatre titres à savoir: "*Les vies (multiples) d'Adam*" de Benallou Lamine, "*De glace et de feu*" d'El Kenz Suzanne, "*Taxis*" de Laihem Aimen et "*Les gens du peuplier*" de Metref Arezki.

Lors de la 8e édition, Amal Bouchareb avait remporté le prix du meilleur roman en langue arabe pour son œuvre "*Au commencement était le verbe*", tandis que "*Tarqaqt*" de Walid Sahli a remporté le prix dans la catégorie Tamazight. Concernant les œuvres en langue française, "*La ville aux yeux d'or*" de Keltoum Staali avait décroché le prix.

Organisé par l'Association "La grande Maison" de Tlemcen, le Prix littéraire du nom du romancier algérien Mohamed Dib (1920-2003) vise à encourager les écrivains algériens d'expressions arabe, amazighe et française.

Depuis sa création en 2001, l'association œuvre à promouvoir l'œuvre dibienne, outre l'organisation d'ateliers d'écriture, de théâtre, de cinéma et de dessin.

MIDI LIBRE
N° 5113 | Jeudi 3 octobre 2024

Le long-métrage "196 mètres/Algiers" projeté en avant-première à Alger

Le long-métrage "196 mètres/Algiers" du réalisateur Chakib Taleb-Bendiab, ayant été dernièrement sélectionné pour représenter l'Algérie à la 97e édition des Oscars, dans la catégorie du "Meilleur film international", a été projeté, samedi en avant-première à la salle Ibn Zaydoun (Alger).

Financée par le ministère de la Culture et des Arts, l'œuvre, premier long-métrage du réalisateur Taleb-Bendiab, traite le phénomène du kidnapping, à travers l'histoire de l'enlèvement puis la libération d'une jeune fille après une enquête policière. Plusieurs acteurs sont à l'affiche dont Hichem Mesbah, Meriem Medjkane, Ali Namousse et Nabil Asli.

Le Film commence par le kidnapping de Manel, une certaine nuit, dans le quartier populaire où elle habite, au cœur d'Alger. Son enlèvement fait l'objet d'une enquête menée par un inspecteur de police, Samy (Nabil Asli), et une psychologue, Dounia (Meriem Medjkane) qui finissent par la libérer et élucider le mystère de plusieurs affaires d'enlèvements et de meurtres.

D'une durée de 90 minutes, ce film dont le tournage avait commencé en 2022 à Alger, a récemment remporté le grand prix du festival international de cinéma du Rhode Island (Etats-Unis) où il a été projeté en avant-première mondiale.

Né en 1982, Taleb-Bendiab avait réalisé plusieurs courts-métrage dont le documentaire "*Averroès, un lien civilisationnel*" (2011), et les deux films "*Sang-froid*" (2013) et "*Black spirit*" (2018), qui ont participé à plusieurs festivals en Algérie et à l'étranger.

La Commission algérienne de sélection des œuvres pour les Oscars, chargée par l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences (AMPAS), sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et en collaboration avec le CADC, avait annoncé récemment la sélection du long-métrage "*196 mètres/Algiers*", pour représenter l'Algérie à la 97e édition des Oscars, dans la catégorie du "Meilleur film international",

Les films internationaux retenus dans cette catégorie seront annoncés dans une première liste le 17 décembre prochain, puis dans une liste définitive de 5 films le 17 janvier 2025, qui seront en lice pour le prix. Le vainqueur sera annoncé le 3 mars 2025, date de la remise des Oscars.

Les journées "CANEX WKND" en octobre au Palais des Expositions à Alger

L'Algérie organise, en collaboration avec la Banque africaine d'Import-Export "Afreximbank" et en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), les journées du "CANEX WKND 2024" du 16 au 19 octobre prochain au Palais des Expositions (SAFEX) à Alger, indique dimanche un communiqué conjoint des ministères du Commerce et de la Promotion des Exportations, et de la Culture et des Arts.

Cette manifestation à la fois culturelle et touristique qui précède la Foire commerciale intra-africaine (IATF) prévue en septembre 2025, en Algérie, et qui se tient sous le slogan "Un peuple uni par la culture et créatif au service du monde", se veut une occasion importante pour faire connaitre les industries créatives et culturelles africaines, encourager les différents talents dans divers domaines de créativité des quatre coins du continent, promouvoir le débat entre les participants et offrir davantage d'opportunités commerciales entre les entreprises d'une part, et entre les entreprises et les gouvernements, d'autre part, précise le communiqué Du côté algérien, ces journées sont organisées par les ministères du Commerce et de la promotion des Exportations, de la Culture et des Arts, de la Jeunesse et des Sports et du Tourisme et de l'Artisanat.

Dans ce cadre, des manifestations diverses seront organisées, telles que des expositions, des tables rondes, des conférences, des ateliers de formation dans le domaine de la musique et du cinéma, des œuvres artistiques, des expositions d'art et des défilés de mode, ainsi que des activités sportives et des visites sur les différents sites archéologiques et touristiques, ajoute le communiqué.

Outre l'organisation du Prix CANEX de l'édition littéraire en Afrique célébrant l'excellence littéraire dans le continent africain, la manifestation sera également marquée par "une cérémonie de remise des Prix "CANEX Shorts" (concours de courts métrages), selon le communiqué. Cette manifestation continentale sera aussi marquée par un défilé de mode de la "CANEX Fashion Show", par des expositions commerciales dédiées aux entreprises, aux marques commerciales et aux organisations créatives ainsi que par une vitrine gastronomique. Un site électronique a été ouvert pour cet évènement "www.canex.africa" permettant aux intéressés de s'inscrire et de confirmer leur présence, note la même source.

Urska Klakocar Zupancic met en valeur le tourisme saharien

Urska Klakocar Zupancic met en valeur le tourisme saharien, en effectuant un voyage-découverte dans la wilaya de Timimoune.

Une délégation parlementaire slovène, conduite par la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovénie, Urska Klakocar Zupancic, a effectué un circuit touristique dans la wilaya de Timimoun, à la découverte des potentialités naturelles et touristiques que renferme l'Oasis-rouge, a-t-on appris lundi desrnier des services de la wilaya.

La visite de Mme Urska Klakocar Zupancic dans la wilaya de Timimoun s'inscrit dans le cadre de sa visite officielle de travail en Algérie et coïncide avec le lancement de la saison touristique saharienne qui connaît une affluence de touristes vers le Sud en général, ont indiqué les mêmes services.

Cette tournée a permis à la délégation slovène de s'enquérir, dimanche, d'une exposition d'articles de l'artisanat, des atours de cette région du Grand Sud, riche en sites touristiques et archéologiques, dont les grottes d'Ighzer et la foggara Badgha de partage des eaux dans la région d'Ouled Saïd, avant d'apprécier une soirée artistique dans le genre Ahellil et de la musique locale.

La wilaya de Timimoun s'attend cette saison à une forte affluence de touristes étrangers devant influer positivement sur le secteur du tourisme et le développement socio-économique de la région.

CAS DE DIPHTÉRIE ET DE PALUDISME DANS CERTAINES WILAYAS DU SUD

Envoi d'une mission médicale conjointe entre le ministère de la Santé et la Protection civile

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, accompagné du directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Boughelaf, a présidé, lundi deernier à la base aérienne militaire de Boufarik (Blida), l'envoi d'une mission médicale conjointe vers les wilayas de Bordj Badji-Mokhtar et In Guezzam, suite à l'apparition de cas de diphtérie et de paludisme et ce, en exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Saïhi a affirmé que "*la cargaison des médicaments et de l'ensemble des équipements et fournitures envoyés aux wilayas d'In Guezzam, Bordj Badji-Mokhtar et Tamanrasset vise à appuyer les équipes médicales présentes dans les régions concernées*".

La caravane médicale conjointe entre le ministère de la Santé et la Direction générale de la Protection civile (DGPC) "*renforcera la prise en charge des patients, en application des instructions du président de la République relatives à la prise en charge totale de la situation épidémiologique dans certaines régions desdites wilayas*", a fait savoir le ministre, précisant que "*la cargaison des médicaments contre le paludisme, envoyée dimanche, est arrivée dans la matinée à Timiaouine et Tin Zaouatine, en attendant l'arrivée de celle d'aujourd'hui*".

Concernant l'actuelle situation sanitaire dans certaines wilayas du Sud, où certains cas de paludisme et de diphtérie ont été enregistrés, M. Saïhi a assuré que "*la situation est stable*", car "*aucune nouvelle infection n'a été signalée au cours de cette semaine*".

Le ministre a réaffirmé "*la prise en charge totale des patients par le ministère, à travers la fourniture des médicaments et des équipements médicaux nécessaires*", indiquant que "*la caravane médicale conjointe avec les services de la Protection civile viendra renforcer et appuyer les compétences médicales sur place*".

De son côté, le colonel Farouk Achour, inspecteur à la DGCP, a affirmé, à l'*APS*, que "*l'envoi de la mission médicale des services de la Protection civile aux wilayas touchées intervient dans le cadre de l'exécution des instructions du président de la République, pour prendre en charge les cas affectés, en coordination avec les services du ministère de la Santé à l'effet d'appuyer les équipes présentes sur place, ainsi que les équipes dépêchées auparavant depuis les wilayas voisines*".

La mission médicale inclue au total soixante (60) membres (médecins et d'infirmiers) et est dotée de médicaments, de vaccins et d'équipement médicaux ainsi que de 11 ambulances.

TAMANRASSET

Intensification des mesures pour préserver la santé publique

Des mesures pratiques visant la préservation de la santé publique ont été intensifiées dans la wilaya de Tamanrasset pour remédier à l'apparition des maladies de la diphtérie et du paludisme, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Ces mesures consistent en l'aspersion d'insecticides dans les rues et lieux publics, l'assèchement des lacs, en sus de l'organisation, avec le concours d'acteurs locaux, de campagnes de nettoiement et d'entretien des différents quartiers de Tamanrasset, a indiqué, à l'*APS*, le secrétaire général de la wilaya, Khaled Dahmani.

Tous les cas de paludisme recensés dans la wilaya de Tamanrasset sont importés des régions frontalières, à la suite des importantes précipitations qui s'étaient abattues dans ces régions, a indiqué le même responsable, en signalant que le protocole sanitaire déployé est conforme aux normes de l'Organisation mondiale de la santé.

Plus de 3.000 personnes ont été vaccinées en 2023 contre la diphtérie et plus de 11.000 autres l'ont été en 2024 dans la wilaya, a fait savoir M. Dahmani en soulignant que des campagnes de vaccination contre la diphtérie sont menées dans les différentes structures hospitalières de la wilaya, en plus de l'organisation de caravanes de proximité au profit des populations nomades.

Selon le même responsable, le service d'épidémiologie et de médecine préventive de l'hôpital de Tamanrasset, qui a mobilisé les moyens humains et matériels, s'attèle également, en plus du dépistage, à la prise en charge des cas malades.

D'après le Dr Omar Zoghlami, exerçant au service épidémiologique de l'hôpital de Tamanrasset, entre 100 et 200 échantillons sont prélevés dans la wilaya pour dépister d'éventuelles contaminations en maladies importées.

CONSTANTINE

L'Université Frères Mentouri signe un partenariat avec l'agence NESDA

Une convention de partenariat a été signée entre l'Université Frères Mentouri (Constantine1) et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), a annoncé mardi le recteur de l'établissement d'enseignement supérieur, Ahmed Bouras. La convention, signée à l'occasion de la rentrée universitaire 2024-2025, s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'ouverture de l'université sur son environnement en vue de rentabiliser davantage le cursus pédagogique des étudiants par, notamment, le développement et la promotion de l'esprit entrepreneurial parmi les étudiants, a indiqué, à l'*APS*, le responsable. Elle devra déterminer les modalités d'organisation, d'orientation et d'exploitation des énergies estudiantines et des capacités des diplômés universitaires en vue de leur faciliter l'accès au monde de l'entrepreneuriat, a précisé Bouras, qui a mis l'accent sur l'importance de ce genre de coopération dans la réussite du programme national de développement.

Selon le responsable, la convention de partenariat constitue une « motivation » pour développer les idées innovantes et encourager le sens de l'entrepreneuriat parmi les étudiants appelés à adhérer et à contribuer aux efforts de développement national.

La convention de partenariat devra permettre le soutien et l'accompagnement de l'innovation et de l'entrepreneuriat au sein de l'université via le centre de développement de l'entrepreneuriat, a-t-il expliqué.

AADL 3

Les assiettes foncières disponibles dans 16 wilayas

Après avoir lancé le programme de location-vente AADL 3 en juillet dernier, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville œuvre actuellement à mettre en place les balises nécessaires à la réussite de ce projet.

PAR IDIR AMMOUR

Pour ce faire, le premier responsable du secteur, Mohamed Tarek Belaribi, multiplie les rencontres avec les cadres et responsables de son département ministériel.
La dernière réunion en date a été tenue dimanche passé, où le ministre a souligné l'impératif d'assainir la situation de ce qui reste des projets AADL 2 achevés en les transférant à l'Agence AADL pour la gestion immobilière (Gestimmo) afin qu'elle procède, à son tour, à la distribution et à la remise des clés.
Ainsi, des instructions ont été données afin de ficeler toutes les procédures relatives à la grande opération de distribution de logements prévue le 1er Novembre prochain coïncidant avec le 70ème anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération.
Pour Belaribi, la formule location-vente puise sa réussite dans le fait qu'elle profite à la classe moyenne constituant un large pan de la population.
Et son maintien consolide davantage le caractère social de l'Etat, à même de permettre à tous les citoyens d'accéder, selon les différentes formules disponibles, à un logement.
Un acquis dont le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, veille de très près à sa préservation, en décidant la réalisation, durant le quinquennat 2025-2029, de deux millions de logements, toutes formules confondues.
Toujours dans le même sillage, particulièrement l'AADL 3, le ministre rassure que le traitement des demandes exprimées est toujours en cours. D'ailleurs, à ce titre, il a fait savoir, en marge de la série de ses rencontres d'évaluation de l'opération de distribution du 5 juillet dernier et celle prévue le 1er novembre prochain, qu'un exposé a été fait des assiettes foncières devant accueillir le programme AADL 3 ainsi que les autres programmes.
Les assiettes foncières disponibles, jusque-là, sont de 8 558 hectares, dans pas moins de 16 wilayas selon le ministre.
Cela renseigne sur la mobilisation des services de tutelle en coordination avec les walis, auxquels le ministre a exprimé ses remerciements ainsi que les directeurs de l'urbanisme à travers le pays.
Par ailleurs, le ministre a donné instruction de dépêcher des directeurs du ministère pour superviser toutes les assiettes foncières pour un plan urbain cohérent, durable avec une vue futuriste et une architecture moderne.

I. A.

SONATRACH, COOPÉRATION BILATÉRALE

Signature d'un mémorandum d'entente avec la société nigérienne «Sonidep»

Le groupe Sonatrach a signé, mardi à Alger, un mémorandum d'entente avec la société nigérienne de pétrole «Sonidep» afin d'examiner les opportunités de coopération bilatérale, notamment dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du groupe public.
Le mémorandum d'entente a été signé à l'occasion de la visite de travail du ministre nigérien du Pétrole, Sahabi Oumarou, en Algérie, du 28 septembre au 2 octobre courant, accompagné d'une délégation de haut niveau composée de responsables et cadres représentant le Premier ministère et le secteur des hydrocarbures du Niger ainsi que la société nigérienne «Sonidep», a précisé le communiqué.
La cérémonie de signature entre Sonatrach et la société Sonidep s'est déroulée au siège de la direction générale de Sonatrach en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et de son homologue nigérien.
Ainsi, *«le mémorandum d'entente permettra aux deux sociétés de discuter des opportunités de coopération en matière d'exploration, d'exploitation des hydrocarbures ainsi que du raffinage, de pétrochimie et de commercialisation et de distribution des produits pétroliers»,* a ajouté la même source. Dans ce cadre, le Groupe Sonatrach a affirmé que *«la signature de ce mémorandum traduit l'ambition du groupe à développer et à renforcer le partenariat avec les société nigériennes à travers des programmes d'échange commun ayant trait à la formation spécialisée»*.
Cette démarche qui s'inscrit *«dans le cadre de la coopération algéro-nigérienne reflète la volonté des deux pays à promouvoir les relations bilatérales»,* lit-on dans le communiqué.
Avant de procéder à la signature, le P.-dg du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, au siège de la direction générale, le ministre nigérien du Pétrole, avec lequel il a discuté *«des opportunités de renforcer les relations de coopération entre les deux sociétés, en particulier dans le domaine des hydrocarbures à travers le projet de prospection et d'exploration que Sonatrach mène au niveau du champ pétrolier du bloc de Kafra (nord du Niger), lequel enregistre une avancée notable»*.
En outre, les deux parties ont discuté des moyens d'échanger les expertises dans différents domaines liés à la chaîne de valeur des hydrocarbures, notamment le volet relatif au raffinage et à la pétrochimie, outre le renforcement de la coopération dans le domaine de la formation, selon la même source.
La rencontre a été *«l'occasion d'évaluer l'état d'avancement du projet stratégique de réalisation du gazoduc transsaharien, reliant le Nigeria à l'Algérie en passant par le Niger»*, note le communiqué.
A cette occasion, *«l'accent a été mis sur l'importance de poursuivre la coordination entre les trois parties concernées en vue de suivre la mise en œuvre et la concrétisation des précédentes décisions»*.
Le ministre nigérien du Pétrole a mis en avant l'importance du projet qui boostera le développement socioéconomique dans les trois pays, soulignant la disposition de son pays à reprendre les consultations et à tenir une réunion tripartite dans les semaines à venir, précise le communiqué. Le ministre nigérien du Pétrole et la délégation l'accompagnant effectueront une visite à certaines structures énergétiques et de formation de Sonatrach, à l'instar de l'Institut algérien du pétrole (IAP) et du département des laboratoires relevant de l'activité exploration et production dans la wilaya de Boumerdès.
La délégation nigérienne a visité les unités d'activités de liquéfaction et de séparation, dont la raffinerie d'Arzew et le complexe pétrochimique de la zone industrielle d'Arzew (Oran).

PÊCHE

Fin de la période de repos biologique

Le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques a annoncé, mardi dans un communiqué, la fin de la période de repos biologique qui s'est étalée du 1er juin au 30 septembre.
Lors de cette période, il était interdit aux chalutiers d'utiliser des chaluts pélagiques, semi-pélagiques et de fond, lit-on dans le communiqué.
A cette occasion, le ministère a présenté ses remerciements aux professionnels et armateurs de chalutiers ayant fait preuve d'un *«haut sens de civisme, en s'abstenant de pêcher dans la zone des 3 miles marins en vue de préserver la durabilité des ressources halieutiques»*, leur souhaitant une saison de pêche réussie.

PHILIPPE LAZZARINI :

"La guerre à Ghaza est devenue un cauchemar sans fin"

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (Unrwa), Philippe Lazzarini, a déclaré que la guerre à Ghaza était devenue un "cauchemar sans fin", relevant que l'enclave palestinienne est désormais "inhabitable", après presqu'un an d'agression sioniste génocidaire.

Lors d'une conférence de presse tenue à Genève, Lazzarini a déclaré que les Ghazaouis sont confrontés à la maladie, à la mort et à la faim, alors que "*des montagnes d'ordures*" et d'eaux usées remplissent les rues, et qu'ils sont désormais "*piégés dans 10% du territoire*", après avoir été constamment en déplacement "*à la recherche de la sécurité qu'ils n'ont jamais trouvée*".
Le patron de l'Unrwa a souligné le sort des enfants – qui représentent la moitié de la population de Ghaza – alors qu'ils subissent le poids de la guerre, vivent "*une expérience douloureuse, profonde et continue et perdent l'espoir d'un avenir meilleur*".
Il a déclaré que lors de ses réunions avec les Etats membres à New York et à Genève, il avait demandé qu'ils fassent de l'éducation une priorité collective allant au-delà des activités permettant de sauver des vies, ajoutant que l'UNRWA avait déjà commencé il y a un mois, malgré l'environnement inhabituel et complexe, à remettre certains enfants dans un environnement d'apprentissage.
Par ailleurs, M. Lazzarini a déclaré qu'une "*tragédie silencieuse*" se déroulait en Cisjordanie, où les attaques sionistes avaient conduit à une destruction généralisée des infrastructures publiques, "*imposant de facto une punition collective à la population*".
Le Commissaire général a également évoqué avec les Etats membres "*l'attaque continue contre l'Agence*", notant que 223 membres du personnel de l'Unrwa ont été tués jusqu'à présent et que les deux tiers de ses installations à Ghaza ont été endommagées ou détruites.
Il a appelé les Etats membres à protéger le rôle de l'Unrwa dans la phase de transition à Ghaza, précisant que "*seul l'Unrwa est capable de fournir une éducation à grande échelle à des centaines de milliers de filles et de garçons dans la bande de Ghaza*".
M. Lazzarini a tenu aussi à souligner que l'Unrwa "*souffre toujours d'un déficit de financement important d'ici la fin de l'année*" et que les perspectives pour l'année prochaine "*semblent un peu sombres car un certain nombre de donateurs ont indiqué qu'ils introduiraient un budget d'austérité à partir de 2025*".

AGRESSION SIONISTE

La Syrie condamne les frappes aériennes sur la capitale Damas

Le gouvernement syrien a condamné, mardi, les frappes aériennes sionistes sur la capitale Damas, qui ont fait trois martyrs et neuf blessés dans des zones résidentielles densément peuplées, selon un communiqué du ministère syrien des Affaires étrangères.
Mardi à l'aube, trois civils syriens sont tombés en martyr et neuf autres ont été blessés au cours d'une agression sioniste qui a visé plusieurs positions à Damas.
La Syrie condamne cette agression sioniste brutale contre des civils et les violations continues de sa souveraineté et de celle des pays voisins, a indiqué le communiqué.
"*Nous appelons la communauté internationale à mettre un terme aux actions inconsidérées*" de l'entité sioniste, qui "*attisent les tensions dans toute la région et menacent la paix et la sécurité régionales et internationales*", a ajouté le communiqué.
Le ministère a réaffirmé le droit de la Syrie à défendre son territoire et son peuple, s'engageant à résister aux crimes sionistes par tous les moyens autorisés par le droit international.

L'UE réitère sa demande d'« un cessez-le-feu immédiat au Liban »

L'Union européenne (UE) a réitéré, mardi, sa demande d'un cessez-le-feu immédiat au Liban, condamnant les pertes humaines et la destruction des infrastructures civiles.
Dans un communiqué, l'UE a renouvelé son appel à « *un cessez-le-feu immédiat* » au Liban et à la mise en œuvre de la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'Onu, afin d'« *assurer le retour en toute sécurité des populations déplacées des deux côtés* ». « *Nous déplorons les nombreuses victimes civiles au Liban, la destruction des infrastructures civiles avec les conséquences à long terme qui en découlent, ainsi que le nombre élevé de personnes déplacées (...), et appelons une fois de plus au respect du droit international humanitaire en toutes circonstances* », souligne le communiqué de l'UE sur les derniers développements. L'UE est « *préoccupée par les risques d'une nouvelle escalade du conflit dans la région* », est-il indiqué dans le communiqué.
Le 23 septembre dernier, l'entité sioniste a lancé des frappes aériennes massives contre le Liban, qui ont fait un millier de martyrs et plus de 2.950 blessés, selon le ministère libanais de la Santé.

R. I. /Agences

LIBAN

55 martyrs et 156 blessés dans les frappes sionistes au cours des dernières 24 heures

Au cours des dernières 24 heures, les frappes aériennes sionistes au Liban ont fait 55 martyrs et en ont blessé 156 autres, a déclaré mardi soir le ministère libanais de la Santé.
L'entité sioniste continue de bombarder le Liban, depuis le 23 septembre, avec des frappes aériennes qui ont fait un millier de martyrs et plus de 2.950 blessés, selon le ministère libanais de la Santé qui a précisé aussi que 1.640 citoyens au total, dont 104 enfants et 194 femmes, sont tombés en martyr depuis octobre 2023.
Le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, a insisté, mardi, sur un cessez-le-feu "immédiat", soulignant qu'une "*guerre totale au Liban doit être évitée à tout prix*".
"*La souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban doivent être respectées*", a indiqué son porte-parole Stéphane Dujarric, précisant qu'Antonio Guterres, "*très inquiet de l'escalade*" au Liban, avait assuré, lundi au Premier ministre libanais, que l'Onu était "*mobilisée pour aider toutes les personnes dans le besoin dans le pays*".
L'Onu avait auparavant mis en garde contre les conséquences d'une "*invasion terrestre de grande ampleur*" de l'entité sioniste au Liban, où l'armée sioniste a annoncé avoir lancé dans le sud du pays une offensive au sol.

SÉNÉGAL

L'ex-président Macky Sall désigné tête de liste aux législatives

Une coalition d'opposition au Sénégal a désigné l'ancien président Macky Sall tête de liste aux législatives anticipées de novembre, ont dit mardi deux responsables de cette formation politique.
Un de ces responsables, l'ancien ministre Mansour Faye, a indiqué que Sall avait accepté d'être tête de liste de la coalition Takku Wallu Senegal.
Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye s'est retrouvé avec un Parlement toujours dominé par l'ancienne majorité. Il n'a pu le dissoudre qu'en septembre, provoquant des législatives anticipées.
Le camp du Premier ministre Ousmane Sonko entend prolonger l'élan de la présidentielle pour donner au président Faye une majorité parlementaire et les moyens de son action face à une situation économique et sociale dégradée. Les oppositions ont noué des alliances liant d'anciens adversaires.
Les Sénégalais élisent leurs députés selon un mode qui panache scrutin proportionnel avec des listes nationales et scrutin majoritaire dans les départements.

R. I. /Agences

MIDI LIBRE
N° 5113 | Jeudi 3 octobre 2024

Accord de coopération pour l'élaboration d'un glossaire de terminologie sportive, une première en Algérie et dans le monde arabe

Un accord de coopération et de partenariat a été signé, mardi à Alger, entre le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), représenté par son président Salah Belaïd, et l`Ecole supérieure des sciences et technologies du sport (ESSTS) à Dely Ibrahim, représentée par son directeur Rachid Benziane, portant élaboration d'un projet de glossaire de terminologie du sport et de ses règles, une première en Algérie et dans le monde arabe.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de responsables de l'Institut nationale de formation supérieure des cadres de la jeunesse, de représentants du secteur de la Protection civile et du ministère de la Jeunesse et des Sports, ainsi que d'enseignants et de chercheurs.
Le projet vise à élaborer un glossaire spécialisé dans l'unification de la terminologie sportive en arabe, français et anglais ainsi qu'à définir les règles régissant chaque discipline sportive, au profit de l'élite sportive, des instituts d'éducation physique et de l'Ecole algérienne, tous cycles confondus, ainsi que des spécialistes et du grand public.
Le glossaire traitera des différentes disciplines sportives reconnues par le Comité international olympique (CIO), en les recueillant et les expliquant de manière exhaustive, accompagnés de toutes les règles régissant chaque discipline.
Le président du HCLA, M. Salah Belaïd, a indiqué que l'élaboration de ce glossaire est motivé par l'absence d'un lexique arabe spécialisé dans le sport et ses règles, ajoutant que cette initiative sera une première dans le monde arabe tout en souhaitant qu'elle recevra l'attention qu'elle mérite et les résultats escomptés.
De son côté, le directeur de l'ESSTS, Rachid Benziane, a fait savoir que cette coopération s'étendra à la coopération académique et scientifique dans d'autres domaines, à même de développer les sciences sportives et l'enseignement supérieur, à l'instar de la présentation de recherches scientifiques et la tenue de colloques et de formation conjoints.
Le Comité, chargé de l'élaboration du glossaire de terminologie du sport et de ses règles, est composé de chercheurs et de cadres du HCLA, qui assure le soutien linguistique et la traduction en vue de garantir l'exactitude des termes et leur conformité aux normes linguistiques, ainsi que de l'ESSTS, qui apporte l'expertise sportive et les termes spécialisés, outre des chercheurs spécialisés dans le lexique sportif.
Ce projet sera axé sur "la mise en place d'une base de données numérique ainsi que le développement d'une application ou d'une plateforme en ligne pour un accès rapide à la terminologie sportive". Par ailleurs, les chercheurs dans le domaine ont souligné que le projet de glossaire de terminologie sportive repose également sur les lois existantes au niveau de la Fédération internationale de football (FIFA) et des instances sportives internationales, à travers les manuels et les publications adoptés par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (1RE JOURNÉE/ MISE À JOUR)

Le MCA s'offre la JSK (2-1) et se rachète

Le MC Alger a réalisé une belle opération en allant s'imposer face à la JS Kabylie 2-1 (mi-temps : 1-1), mardi soir au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, comptant pour la mise à jour de la 1re journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, devant se poursuivre mercredi. Le MCA a entamé le match tambour battant, en imposant son rythme, ce qui lui a permis d'ouvrir logiquement la marque dès la 9e minute de jeu. Servi sur le côté droit par Naïdji, Tabti, en plein axe, ne s'est fait pas prier pour battre l'infortuné portier kabyle Benrabah.
Le "Doyen" aurait pu corser l'addition à deux reprises, mais faute d'efficacité, les Algérois ont raté l'occasion de conforter leur avance.
Les joueurs de l'entraîneur Benchikha sont montés d'un cran durant la 20 dernières minutes de la première période, forçant les "Vert et Rouge" à reculer, une stratégie qui s'est avérée payante, puisque la JSK est parvenue à égaliser peu avant la pause sur une tête du défenseur international Madani (42e), suite à un corner de Lahmeri, ce dernier allait sortir sur blessure en seconde période (66e).
Au retour des vestiaires, le jeu s'est équilibré entre les deux protagonistes, avant que le latéral droit mouloudéen Halaïmia ne surgisse à la 68e minute pour marquer le but de la victoire, sur une seconde passe décisive de Naïdji.
La JSK a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion de Madani (78e) pour jeu dangereux.
A l'issue de ce résultat, le MCA, tenu en échec pour ses débuts vendredi à domicile face au Paradou AC (1-1), parvient à se racheter et rejoint provisoirement le PAC et l'ES Sétif en tête du classement avec 4 points chacun, alors que la JSK concède déjà son premier revers de la saison, après avoir bien débuté en s'imposant dans le derby de la Kabylie face au promu l'Olympique Akbou (2-1).
Cette mise à jour de la journée inaugurale se poursuivra mercredi avec trois matchs au menu : CS Constantine-ES Mostaganem, USM Khenchela-CR Belouizdad, et USM Alger-US Biskra.
Ayant réussi son retour parmi l'élite, avec un succès dans le derby de l'Ouest samedi face au MC Oran (2-1), l'ES Mostaganem sera, cette fois-ci, en déplacement à Constantine pour défier le CSC, auteur d'un nul en déplacement face à l'ASO Chlef (0-0).
Le CR Belouizdad, vice-champion d'Algérie, accroché pour ses débuts vendredi à domicile face à l'ES Sétif (0-0), tentera de réagir à l'Est face à l'USMK, qui est allée tenir en échec la JS Saoura à Béchar (1-1).
L'USM Alger, qui a démarré le nouvel exercice en décrochant un point à Magra (0-0), recevra l'US Biskra pour signer son premier succès de la saison, face à une équipe biskrie, qui a débuté du bon pied allant s'imposant chez le MC El-Bayadh (1-0).

FUMER FAIT TOUSSER

TMC

20h25

Après un combat acharné contre une tortue démoniaque, cinq justiciers qu'on appelle les "TABAC FORCE", reçoivent l'ordre de partir en retraite pour renforcer la cohésion de leur groupe qui est en train de se dégrader. Le séjour se déroule à merveille jusqu'à ce que Lézardin, empereur du Mal, décide d'anéantir la planète Terre. Quentin Dupieux tourne beaucoup, peut-être un peu trop. Sorti peu de temps après Incroyable mais vrai, Fumer fait tousser souffre non pas d'un manque d'inspiration mais plutôt d'une accumulation d'idées, jetées pêle-mêle dans l'espoir de constituer un long métrage...

HPI
ULTRAVIOLET

TF1

20h10

Hommage à Columbo : cette fois, le coupable est révélé dès le début, et Morgane est déterminée à le faire tomber ! Cependant, elle est en congé maternité et n'a officiellement rien à voir avec l'enquête. La tornade rousse devra faire preuve d'ingéniosité pour rester sur les traces du criminel, même si cela met sa grossesse en danger. Si l'identité du coupable est claire dès le départ, celle du père, en revanche, ne sera dévoilée qu'à la toute fin !

LE MASQUE DE L'ARAIGNÉE

W9

20h10

Dans un pensionnat privé de la capitale, Megan Rose, une brillante élève, fille d'une actrice mondialement connue et d'un père sénateur, est enlevée. Tous les indices mènent à Gary Soneji, son professeur qui enseigne depuis deux ans dans l'établissement. L'agent spécial Jezzie Flannigan, responsable des services secrets et assignée à la protection de Megan, n'a rien vu venir et est sévèrement blâmée par ses supérieurs.
Morgan Freeman reprend son rôle d'Alex Cross (Le Collectionneur) et se montre convaincant. Mais le scénario reste stéréotypé.

MEURTRES À...
MEURTRES EN LORRAINE

.3

20h10

Lorsqu'un cadavre de femme est découvert dans la citadelle de Bitche, en Lorraine, porteur d'une pièce d'échecs en cristal, le lieutenant Nicolas Muller est dépêché sur place. Il est accompagné d'une jeune stagiaire, Lola Paoli. Si Nicolas Muller enquête dans sa région natale, en terrain connu, ses investigations sont rendues difficiles car tous les indices mènent à une cristallerie dirigée par son père et sa propre sœur. Un héritage familial douloureux dont il a préféré s'éloigner en devenant gendarme.

LA SELECTION DE MIDI LIBRE

STEELTOWN MURDERS

arte

19h55

En 1973, à proximité du port industriel de Port Talbot, 3 adolescentes étaient retrouvées mortes, violées et assassinées, à quelques mois d'intervalle. Malgré une enquête menée tambour battant par l'équipe de l'époque, le coupable était resté introuvable. Trente ans plus tard, grâce aux progrès de la science, notamment aux empreintes ADN, les investigations reprennent. Accompagné du jeune Geraint Bale, Paul Bethell et Phil Rees refont équipe pour élucider ce mystère qui n'a cessé de les hanter au cours des décennies. Toute la ville est également sous le choc...

PALMYRE, À LA CROISÉE DES MONDES

.5

20h05

Située en Syrie, Palmyre est une cité mythique de l'Antiquité, dont il ne reste aujourd'hui que des ruines, notamment depuis le passage destructeur de Daech. Désormais libérée de l'organisation terroriste, Palmyre voit revenir les archéologues et les historiens qui participent à sa reconstitution. D'abord une cité modeste au milieu du désert où se mêlaient plusieurs peuples et religions, c'est lorsqu'elle est conquise par l'Empire romain au premier siècle que les travaux de construction ambitieux débutent.

STALINGRAD

6ter

20h10

Durant l'automne 1942, la Wehrmacht assiège Stalingrad. Vassili Zaitsev, un tireur d'élite, abat des dizaines de soldats allemands. Ivan Danilov, un commissaire politique, décide de faire de Vassili un héros de la résistance russe afin de regonfler le moral des troupes. Vassili devient une légende. Pressés par Hitler, les nazis dépêchent sur place leur meilleur tireur, le major König, pour tuer Vassili.

ZODIAC

Chérie 25

20h05

En 1969, un tueur en série sème la terreur à San Francisco et aux alentours de la ville. Assassinant au hasard hommes et femmes, ce monstre sadique, qui se présente sous le pseudonyme de Zodiac, prend un malin plaisir à narguer la police en envoyant des lettres codées à la presse. Le chroniqueur judiciaire Paul Avery et un anonyme, alors dessinateur débutant dans la même rédaction, Robert Graysmith, tentent de l'identifier. En parallèle, les inspecteurs de police David Toschi et William Armstrong recoupent des informations multiples pour dénicher le tueur.

MIDI Libre
Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef:
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1er- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 5113 | Jeudi 3 octobre 2024

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05:12
Dohr	12:37
Asr	15:56
Maghreb	18:28
Icha	19:51

ERDOGAN :

« RECONNAITRE L'ETAT DE PALESTINE A UNE GRANDE SIGNIFICATION »

Le président de la Turquie, Recep Tayyip Erdogan, a insisté sur l'importance, dans la situation actuelle avec l'agression sioniste barbare contre Ghaza et le Liban, de reconnaitre l'Etat de Palestine y voyant «*une grande signification*», a rapporté l'agence de presse Anadolu.

«*Là où les organisations internationales chargées d'assurer la paix et la sécurité sont inefficaces, reconnaitre l'Etat de Palestine a une grande signification*», a assuré le président Erdogan lors d'une conférence conjointe animée mardi avec son homologue finlandais, Alexander Stubb, qui effectue actuellement une visite officielle en Turquie.

«*Depuis le 7 octobre 2023 (date du début de l'agression sioniste contre Ghaza), neuf (9) pays ont reconnu l'Etat de Palestine. Nous réitérons notre appel aux pays qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître l'Etat de Palestine*», a-t-il dit.

«*J'ai exprimé ouvertement notre position sur les massacres perpétrés par (l'entité sioniste), tant aux Nations unies que dans notre Parlement. Notre position contre l'occupation (sioniste) injuste et illégale et la poursuite de la colonisation est le premier devoir de tous les Etats et de toutes les organisations internationales*», a-t-il poursuivi. «*Je réitère donc notre appel à un cessez-le-feu permanent immédiat à Ghaza et à l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous devons également soutenir le peuple et le gouvernement libanais dans ce processus*», a-t-il insisté.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Au moins 29 blessés lors d'une collision entre un bus scolaire et un camion à Chlef

Un accident de la route survenu, ce mercredi matin dans la wilaya de Chlef, a fait au moins 29 blessés, selon un bilan provisoire communiqué par la Protection civile.

Le sinistre s'est produit aux alentours de 07h31, lorsqu'un bus scolaire est entré en collision avec un camion à un carrefour situé au niveau de Béni Ouardane, sur la route nationale N° 19, relevant de la commune de Sendjas.

Les équipes de secours de la Protection civile se sont rapidement rendues sur place, offrant une assistance médicale d'urgence aux blessés.

Selon la même source, « *toutes les victimes, qui souffrent de blessures légères, ont été transportées au centre hospitalier local pour des soins appropriés* ».

Cet accident met en lumière les dangers persistants sur les routes algériennes, particulièrement dans les zones à forte circulation.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce sinistre qui aurait pu coûter la vie à aux élèves.

PUBLICITÉ

BACKYARD ULTRA ALGÉRIE

LA COURSE SANS FIN LE 19 OCTOBRE PROCHAIN À ALGER

La Backyard Ultra, une course internationale d'ultra-marathon à élimination, se déroulera le 19 octobre prochain (13h00) à la promenade des Sablettes (Alger) avec la participation d'une équipe algérienne composée de 15 coureurs (10 messieurs et 5 dames), a-t-on appris auprès des organisateurs.

Organisée pour la première fois en Algérie par la Direction de la jeunesse et des sports (DJSL) en collaboration avec la Ligue algéroise d'athlétisme et l'Athlétique Club Gaya, cette course se dispute en deux formats principaux (individuel et par équipes) sur une boucle de 6.7km à courir en une heure.

«*Les participants doivent courir un tour de 6,7 km chaque heure. Tant qu'ils terminent le tour dans ce délai, ils peuvent continuer. La course se répète sans limite de temps jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un seul coureur en piste. Le dernier à courir est déclaré vainqueur*», précise le communiqué de organisateurs.

Dans une déclaration à l'APS, le représentant de l'AC Gaya, Wacyl Lamdani, a indiqué que l'objectif de l'organisation de cette course «*particulière*» pour la première fois en Algérie et de promouvoir cette discipline encore peu connue et réaliser une belle performance à Alger.

«*Nous avons réussi à former une équipe de 15 athlètes passionnés avec des coureurs d'expérience. Nous allons donner le maximum pour vivre à fond cette belle aventure en équipe et essayer d'attirer le maximum de personnes pour y adhérer*», a-t-il souhaité.

Selon les organisateurs les 63 pays participants organisent leur propre épreuve simultanément, avec une connexion en ligne pour suivre les performances en temps réel. Dans une course qui s'annonce acharnée, les meilleurs coureurs de la discipline en découdront pour une qualification au Championnat du monde individuel au Tennessee (Etats Unis).

«*L'équipe gagnante est celle qui accumule le plus de tours complets effectués par ses membres, mettant en avant la dimension collective, alors que l'athlète qui remportera son Backyard local sera couronné champion national et sera qualifié au Mondial*», précisent les organisateurs.

La Backyard Ultra est une course internationale d'ultramarathon à élimination, créée en 2011 par Gary Cantrell dans le Tennessee, aux Etats-Unis. Les participants doivent courir un tour de 6,7 km chaque heure.

Tant qu'ils terminent le tour dans ce délai, ils peuvent continuer. La course se répète sans limite de temps jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un seul coureur en piste. Le dernier à courir est déclaré vainqueur.